

John Jones Ross

7^e premier ministre du Québec, John Jones Ross, *conservateur*, 1884-1887

Discours du trône, Québec, 28 mars 1884

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,
Messieurs de l'Assemblée Législative,

Je suis heureux de vous voir réunis au siège du gouvernement. Je vous remercie de la ponctualité avec laquelle vous avez répondu à mon appel, et je vous souhaite cordialement la bienvenue.

Je vous ai convoqué pour l'expédition des affaires de la Province plus tard que d'ordinaire. Ce fait est dû principalement à l'incendie du Palais Législatif et à la nécessité de préparer des chambres temporaires convenables pour vos délibérations.

La population de cette Province a été heureuse d'acclamer l'homme d'État distingué que Sa Majesté a choisi pour occuper l'éminente position de Gouverneur-Général du Canada. En remplacement du Marquis de Lorne, qui a laissé dans ce pays, et particulièrement dans cette Province, ainsi que Sa Royale épouse, la Princesse Louise, d'ineffaçables souvenirs d'affection et d'estime.

Mon gouvernement prenant en considération les sacrifices énormes que le peuple de cette Province s'est imposés pour la construction de nos chemins de fer, et l'augmentation constante des diverses charges du service public, a cru qu'il était de son devoir de présenter au gouvernement fédéral certaines réclamations exposées dans un mémoire qui vous sera communiqué. Je suis heureux de vous annoncer que les négociations commencées à ce sujet entre les deux gouvernements ont fait des progrès satisfaisants, et je compte pouvoir vous en faire connaître le résultat de bonne heure pendant cette session.

Relativement aux doutes qui se sont élevés, l'an dernier, au sujet de la constitutionnalité de l'acte des licences de Québec, je crois répondre au désir général du peuple de cette Province en déclarant que cette loi devra continuer à recevoir son exécution.

Le résultat des travaux de la Commission chargée de la refonte des lois générales de la Province et celui des opérations de la Commission Royale nommée pour s'enquérir de l'efficacité et de l'organisation des différentes branches du service public, seront soumis à votre approbation.

Vous aurez aussi à examiner certains projets de loi relatifs à l'agriculture, à la procédure civile, aux mines, aux asiles d'aliénés subventionnés par le gouvernement, à certaines classes d'interdits, et il vous sera également soumis des amendements aux lois de la chasse et de la pêche. Je ne doute pas que vous donnerez à ces importants sujets la sérieuse attention qu'ils méritent.

Messieurs de l'Assemblée législative,

Les comptes publics pour la dernière année fiscale vous seront soumis, ainsi que les estimés pour l'année prochaine. En vous occupant de cette importante question des finances de la Province, j'espère que vous n'oublierez pas que pour rétablir l'équilibre entre nos recettes et nos dépenses, il faut adopter un vigoureux système d'économie et de retranchement dans toutes les branches du service public, et je suis convaincu que votre patriotisme vous engagera à seconder les efforts de mon gouvernement pour atteindre ce but.

Honorables Messieurs du Conseil législatif,
Messieurs de l'Assemblée législative,

Je suis convaincu que, dans la discussion des graves intérêts qui vous sont confiés, et dans l'accomplissement de vos importants devoirs, vous apporterez tout le zèle, la sagesse et le dévouement dont vous êtes capables, ainsi que cet esprit de loyauté envers sa Majesté qui a toujours distingué le peuple de ce pays, et que, avec l'aide de la divine Providence, vos travaux assureront à notre Province un avenir de bonheur et de prospérité.